

PREMIER CONGRÈS NATIONAL CONTRE L'ALCOOLISME

26-29 OCTOBRE 1903

Président d'Honneur: M. CASIMIR-PERIER

Commission d'Organisation:

PRÉSIDENT: M. Emile CHEYSSON, *Membre de l'Institut.*
SECRETARE GÉNÉRAL: M. Frédéric RIÉMAIN, *Docteur en droit, 18, rue de la Ceresaie, PARIS (IV^e).*
TRÉSORIER: M. Lucien FERRAND, 68, rue Ampère, Paris (XV^e).

~~RAPPORT~~

~~SUR~~

l'Alcoolisme et les Groupements Ouvriers

~~PAR~~

M. G. DEHERME

Messieurs?

C'est peut-être une erreur de penser que l'alcoolisme est plus répandu parmi les ouvriers. M. James White, dans sa statistique générale, résultat de trente années d'observations, compte parmi les décès alcooliques 13 pour 100 de commerçants, 17 pour 100 de commis-voyageurs, 20 pour 100 de rentiers, et seulement 10 pour 100 d'ouvriers. Vous savez aussi que Versailles, par exemple, qui est une ville bourgeoise et aristocratique est placée, pour la consommation moyenne d'alcool par tête d'habitant, bien au-dessus de Paris, Lille, Saint-Denis, Lyon, Saint-Etienne, etc., qui sont de grandes agglomérations ouvrières.

Mais, dans une démocratie en formation, dans une société essentiellement industrielle, c'est là, évidemment, chez les ouvriers, que l'alcoolisme a les plus graves conséquences sociales; c'est là qu'il importe de le combattre.

Comment? C'est aux groupements ouvriers qu'il faut le demander. Qu'ont-ils fait? Qu'ont-ils obtenu? Que doivent-ils faire? Comment faciliter leur tâche?

Pour les deux premières questions, je dois le dire, je n'ai recueilli que des matériaux bien insuffisants. Ce n'est pas qu'on

81 Rapport présenté au 1^{er} Congrès National contre l'alcoolisme, qui s'est tenu à Paris du 26 au 27 octobre 1903

n'ait rien tenté ni rien réalisé. Depuis quelque temps, les chefs du mouvement ouvrier social se rendent clairement compte de l'obstacle qu'est l'alcoolisme à la discipline, à la persévérance, à la volonté. Il n'y a plus que la basse démagogie électorale pour le méconnaître, et l'on en sait les motifs. Même dans les journaux et les meetings révolutionnaires, aujourd'hui, on dénonce l'alcool. Dans *le Journal du Peuple* de Sébastien Faure a écrit un jour : « L'alcoolisme est un fléau redoutable, mais c'est un moyen de gouvernement. Le bar a plus de pouvoir que les mesures de répressions ». J'ai entendu un jour dire que chaque marchand de vins équivalait à une compagnie de tirailleurs pour la défense de l'ordre capitaliste.

Tous les groupements ouvriers, j'en suis sûr, n'ont tenté quelque chose contre l'alcoolisme, et je pourrais citer ici ces expériences intéressantes. La dernière est toute récente; dans aucun cas, probablement, elle n'a duré au delà d'une dizaine d'années; elle n'a pas eu de résultats. De plus, je le répète, je n'ai recueilli que ce qui vaille d'être reproduit ici. Je me suis adressé à quatre grands centres de renseignements sociaux : le Bureau de travail, Musée social, Fédération des bourses du travail, Union coopérative; je me suis adressé directement aux Sociétés coopératives, — et j'ai eu deux réponses ! En France, nous n'avons pas encore l'habitude des grandes enquêtes sociales, les travailleurs surtout n'en aperçoivent point la portée.

*
* *

Pour les syndicats ouvriers, la première manifestation anti-alcoolique date du Congrès corporatif de Rennes, des 21, 22, 23, 24 septembre 1898, qui avait inscrit cette question à l'ordre du jour. MM. L. François et L. Guyot, au nom du syndicat des employés du département de la Seine, présentèrent un rapport dont voici quelques extraits :

« Il y a nécessité à ce que les Congrès ouvriers déterminent l'étendue du danger causé par l'alcoolisation de la classe ouvrière et recherchent, à travers les contradictions économico-scientifiques, le ou les moyens de résoudre ce terrifiant problème... Le plus efficace et même le seul remède serait dans une amélioration des conditions du travail au point de vue de l'hygiène dans l'atelier et le magasin, une augmentation du

salaires qui permettraient une alimentation plus saine et moins frelatée, la suppression du chômage qui abat et du surmenage qui excite, en un mot, la suppression de la misère. Outre ces mesures, qui sont d'ordre social, nous réclamons également des mesures contre les trafiquants de l'empoisonnement public; rectification de l'alcool; limitation de la tolérance d'impureté; interdiction de fabriquer et de mettre en vente des essences reconnues nuisibles à la santé; responsabilité des négociants en gros; recherche des moyens pratiques pour assurer le contrôle public ».

Le X^e Congrès national des Bourses du travail de France et des Colonies, qui s'est tenu à Alger, les 15, 16, 17, 18 septembre 1902 (65 Bourses représentées) a adopté le vœu suivant présenté par les Bourses de Toulouse, Alençon, Narbonne, Laval :

« Le Congrès des Bourses réuni à Alger : Considérant que l'alcoolisme est l'un des grands obstacles à l'émancipation ouvrière et une des causes de l'augmentation de la criminalité, émet le vœu que toutes les Bourses du travail développent constamment leurs moyens de lutte incessante contre l'action dissolvante du cabaret ».

Presque tous les journaux corporatifs publient des articles sur l'alcoolisme. Voici la conclusion d'un de ceux-ci, pris au hasard, dans *la Typographie française*, organe officiel de la puissante Fédération du livre :

« Le mal est immense ! La lutte doit donc être acharnée et ininterrompue, il y va de notre dignité, et chacun de nous doit donc y prendre part. Songez, camarades, aux sommes fantastiques dépensées annuellement en consommation d'alcool. Réfléchissez aussi, camarades, que cet argent pourrait certainement être plus utilement employé à des œuvres plus utiles pour le prolétariat. Abstenez-vous donc complètement de boire de l'alcool, et surtout des apéritifs; votre intérêt vous le commande, et surtout votre dignité. Faites de la propagande dans les ateliers contre ce terrible fléau social qui dévaste tout particulièrement la population ouvrière française, et vous aurez la satisfaction de vous être associé à une œuvre de bien, à une œuvre utile entre toutes ».

* * *

Les Sociétés coopératives de consommation pourraient faire mieux. Elles sont journallement, par les femmes surtout, en

contact avec la grande masse ouvrière. Mais aussi les difficultés sont plus grandes. C'est surtout par la répartition du vin et de l'alcool que ces Sociétés peuvent se soutenir et prospérer. Ce serait un grand sacrifice — mortel pour beaucoup — que de renoncer à cette ressource.

A ma connaissance, il n'y a eu qu'une seule coopérative, l'*Action sociale de la Coopération des Idées*, fondée par l'Université populaire, qui ait proscrit tout alcool ; mais elle n'a pu vivre.

Quelques-unes, comme l'*Egalitaire* et la *Bellevilloise* se sont bornées à exclure l'absinthe, — et c'est déjà fort louable. La *Famille*, en outre, a apposé dans sa boutique et dans la salle du conseil, bien en vue, les principales affiches anti-alcooliques scolaires. D'autres, comme la *Revendication*, de Puteaux, publient dans leurs Bulletins et rapports des notes anti-alcooliques, ou subventionnent des Universités populaires, ou font faire des conférences (*L'Emancipation ouvrière* de Poitiers), ou organisent des bibliothèques (*L'Avenir de Plaisance*).

A deux reprises, quelques coopérateurs ont tenté de fonder une *Ligue ouvrière contre l'alcoolisme*. Ils ont échoué.

Sans doute, on jugera que c'est peu. La Coopération pourrait beaucoup plus ; c'est une grande force sociale. Mais n'oublions pas qu'elle est, en France, à ses débuts. En réalité, elle en est encore à la phase empirique, elle n'est pas organisée. De plus, il est peut-être bon de le dire ici, elle est combattue à outrance, ouvertement et bruyamment par les commerçants, sourdement par l'Administration et l'Etat. Oui, messieurs, toute la petite boutique est levée, syndiquée, armée contre la Coopération, les cabaretiers sont les plus acharnés, et l'Etat, vous ne l'ignorez point, est leur humble serviteur. A l'heure actuelle on s'apprête, par une loi sur les patentes, à juguler nos associations coopératives qui représentent plus de 500.000 familles ouvrières.

Contre d'aussi puissants ennemis, les coopératives se défendent donc comme elles peuvent, et elles sont amenées à faire du commerce au lieu de vraie coopération. Aussi en voyons-nous quelques-unes, comme la *Fraternelle* de Cherbourg, par exemple, qui incitent leurs adhérents à la consommation de l'alcool. La *Fraternelle* fait ce que font tous les commerçants ; et ainsi, par la ristourne qui lui est faite sur sa consommation d'alcool, cette Société est devenue un des plus gros actionnaires de la *Société des Viticulteurs de Cognac*. Double motif pour pousser à la consommation.

Les associations connaissent encore moins l'héroïsme que les individus. Elles veulent vivre, et elles s'adaptent aux conditions qu'on leur impose. L'Etat, obéissant aux injonctions des petits commerçants, en majeure partie des cabaretiers, ne veut pas reconnaître la Coopération; les coopératives s'efforcent donc de vivre, comme elles peuvent, en se commercialisant. Or le commerce, avec sa concurrence féroce, son âpreté au gain, son inconscience, c'est le plus redoutable propagateur de l'alcool.

..

Les Sociétés de secours mutuels, au contraire, sont directement intéressées à combattre l'alcoolisme. On peut donc être assuré qu'elles n'y ont pas manqué.

Toutefois, il ne faudrait pas s'imaginer que la seule pratique de la prévoyance exclut l'ivrognerie.

On s'est fait de grandes illusions sur certains petits moyens. Au Congrès international pour l'étude des questions relatives à l'alcoolisme, qui s'est tenu à Paris du 13 au 16 août 1878, on avait trouvé une panacée : l'épargne. « L'épargne, avait déclaré M. Barella, est un médicament à longue portée; elle n'agit pas immédiatement, c'est vrai, mais elle agit. » Or savez-vous, Messieurs, qui prend l'initiative de constituer, dans nos faubourgs de Paris, ces innombrables petites sociétés d'épargne aux noms symboliques de *la Semeuse*, *la Renaissance*, *la Gerbe*, *la Moisson*, *le Grain de blé*, etc.? Eh bien, c'est le marchand de vins! Vous pensez bien qu'il ne travaille pas contre sa caisse. La Société se réunit chez lui, les cotisations, *hebdomadaires*, *amendables*, se perçoivent chez lui (c'est le cabaret obligatoire, sous peine d'amende, 1 fr. en général), le partage de l'avoir, à la dissolution de la Société, qui est toujours de courte durée, se fait et se dépense en grande partie chez lui. Ainsi, le goût de l'épargne peut conduire à celui de l'alcool. D'ailleurs, l'épargne, comme elle est pratiquée dans ces sociétés, est dégradante, démoralisatrice, et tout ce qui abaisse l'ouvrier le livre plus encore au vice de s'oublier. Contre l'alcoolisme, il faut une grande action, large, profonde et vivifiante, qui élève le peuple, le fortifie, et lui donne des raisons de vivre d'une vie plus haute.

Moreau

C'est ce qu'ont voulu les Universités populaires. Il y a donc peu de chose à en dire ici. Elles sont toute l'action anti-alcoolique comme il faut l'entendre.

La mère des Universités populaires, et la plus importante, *la Coopération des Idées*, en mars 1898, affichait cette première déclaration « aux travailleurs », bien des fois reproduites depuis :

« Comme vous, nous sommes des travailleurs. Mais nous croyons que la vie humaine a des joies plus intenses, plus durables, plus hautes et moins onéreuses que celles des cabarets. De toutes nos forces, malgré notre ignorance et notre pauvreté, nous aspirons à la vie intellectuelle et morale.

« Voulez-vous être des nôtres ? »

« Parmi nous, vous ne trouverez ni des pédants, ni des sectaires, ni des ambitieux; mais, quelles que soient vos croyances, des amis sincères.

« Simplement, nous voulons être des HOMMES, c'est-à-dire plus que des instincts: des consciences, des intelligences et des volontés.

« Et cela, camarades, vous le voudrez avec nous. »

Par les conférences, les universités populaires font une incessante propagande tempérante. Elles font mieux: elles remplacent le cabaret qu'elles veulent faire disparaître. Il n'est que trop vrai que les cabarets sont les salons de l'ouvrier; et les universités populaires ont voulu être des salons, où le travailleur puisse venir avec sa femme et ses enfants, autant pour s'y instruire, que pour s'y reposer, y causer, s'y distraire sainement, par les conférences, les jeux, les concerts, le théâtre.

La Coopération des Idées, qui est la cellule génitrice et le type des Universités populaires, est constamment ouverte, tous les soirs, de 7 à 11 heures, même l'été. Elle donne une conférence, avec projections, auditions, expériences, et plusieurs cours tous les soirs. Tous les dimanches il y a concert ou théâtre. Elle a une bibliothèque de prêt à domicile et de lecture sur place. Depuis le 23 avril 1898, elle a donné plus de 1.800 conférences, plus de 180 concerts et représenté plus de 150 pièces de théâtre dont quelques-unes inédites. *La Coopération des Idées* a, en outre, son « château », c'est-à-dire deux superbes villas au milieu d'un parc magnifique, au Bois de Boulogne.

Les familles y viennent passer leurs journées des dimanches, des fêtes, voire leurs vacances. On y boit, on y mange donc; mais l'alcool est rigoureusement proscrit. Nos enfants étiolés du faubourg Saint-Antoine s'y ébattent joyeusement, les papas et mamans connaissent une vie meilleure. On peut évaluer à 1.000 les familles qui fréquentent plus ou moins régulièrement cette université populaire.

Pour Paris et la banlieue, il y a, actuellement, à peu près 25 universités populaires, et 100 pour toute la France. Sans avoir pris l'extension de *la Coopération des Idées*, ni même sans s'inspirer toujours du large esprit qui a fait son succès, les autres universités populaires font cependant une propagande par le fait qui est d'une importance capitale et dont il faut attendre d'appréciables résultats.

Moleschott, Mathias Duval soutient que « ce n'est pas contre l'abus même des boissons alcooliques qu'il faudrait agir aujourd'hui, mais contre les conditions qui font de l'usage de l'alcool une nécessité impérieuse et fatale pour le travailleur ». Voilà qui est bien dit. Mais quelles sont ces conditions? Evidemment, les conditions économiques, excès de travail, alimentation défectueuse, logis malpropre, mal aéré, exigü, insuffisance d'un salaire trop souvent incertain, etc. Et sans doute, ce sont là des facteurs qu'on ne peut négliger. Mais il faut bien se garder de les considérer seuls. On se réserverait des déceptions.

Une diminution des heures de travail, une assurance contre le chômage, une alimentation et un logement plus hygiéniques, un salaire plus haut, oui, tout cela, il le faut obtenir, plus encore pour l'idée éducatrice proclamée, le principe de justice affirmé que pour le bien-être matériel réalisé. Mais il faut plus encore.

Une diminution d'heures de travail peut fort bien correspondre à une augmentation d'heures de cabaret. Comme dans les élections, l'alcool joue un grand rôle dans les grèves. Dans le Nord surtout, la plupart des meneurs sont des cabaretiers. Coupeau prend son vice durant un chômage. Les loisirs peuvent être la pire ou la meilleure des choses.

Une alimentation trop riche entraîne aussi bien l'ivrognerie

qu'une alimentation trop pauvre. On boit pour tromper sa faim comme pour activer la digestion. Chez soi, quand le logis est confortable, on s'enivre aussi bien que chez le débitant. C'est peut-être dans la région la plus atteinte, la Normandie, qu'il y a le moins d'auberges.

Trop souvent, un plus gros salaire, surtout lorsqu'il est accidentel, lorsqu'il provient de veilles, a pour corollaire un excédent de recettes pour le cabaretier. A Paris, ce n'est pas dans les métiers pénibles et mal payés qu'on boit le plus. Pour dépenser quotidiennement 3 ou 4 fr. d'apéritifs, de vin et de tabac, il faut gagner au moins 7 à 8 fr. et avoir le temps de consommer tout cela.

Mais non plus, on l'entend bien, il ne convient de généraliser à l'inverse, comme ce patron de Londres, qui disait d'un de ses ouvriers : « Cet animal-là est un ivrogne incorrigible. Je le payais d'abord vingt shellings par semaine; il se soulait tous les samedis. Je lui dis : « Vous gagnez donc trop d'argent, je ne vous donnerai désormais que dix-huit shellings. » Il continua de se souler. A présent, je ne lui donne plus que quinze shellings; eh bien, la brute se soule encore! » C'est ainsi que le journaliste, M. Cornély je crois, a été un jour jusqu'à proposer le pain cher, c'est-à-dire, pour le pauvre, la famine.

Dans une étude sur « l'alcoolisme et les conditions du travail en Belgique », publiée par *l'Humanité nouvelle*, M. Vandervelde, député socialiste belge, après une enquête soigneusement menée, a pu classer les ouvriers belges, sous le rapport de l'alcoolisme, en trois catégories :

« 1° Des ouvriers agricoles, misérables, très avides d'alcool, mais relativement sobres parce que n'ayant pas assez d'argent pour boire;

« 2° Des ouvriers mieux payés et très alcooliques, appartenant surtout aux métiers pénibles, répugnants et malsains.

« 3° Des ouvriers chez qui l'alcoolisme tend à disparaître et dont la journée de travail est moins longue, les salaires plus réguliers ».

On peut classer de même les ouvriers français. C'est-à-dire :

1° Ceux qui sont trop surmenés, trop tenus, trop pauvres pour fréquenter assidûment chez le marchand de vins. L'alcoolisme, chez ceux-là, est latent, d'autant plus redoutable socialement. Il couve. C'est la réserve formidable, jamais épuisée, que ne peuvent atteindre ni la restriction, ni la coercition, ni

tous les procédés empiriques proposés jusqu'ici. C'est là qu'est la racine du mal.

2° Ceux qui sont dans une situation meilleure qui leur permet de s'alcooliser. Là, il faut agir vite et directement, par tous les moyens. Non pas pour guérir, mais pour ne pas périr. C'est le navire qui fait eau, l'essentiel est de durer jusqu'au port.

3° Enfin, ceux qui sont l'élite ouvrière, mais chez qui, parfois, l'alcoolisme existe aussi, surtout sous la forme terrible de l'absinthisme. Chez eux, l'alcoolisme est conscient et voulu, si je puis dire. Il ne leur manque que des raisons de vouloir mieux. Ils doutent qu'il y ait un port, ou ils désespèrent de l'atteindre.

Ces quelques indications, encore qu'elles soient bien vagues, peuvent nous aider à trouver notre route et nous éclairer sur la valeur des moyens qui ont été employés jusqu'ici, ou préconisés. J'en ai déjà examiné quelques-uns. En voici d'autres.

*
**

M. Muller, au cours d'une étude sur la question de l'alcoolisme en Suisse, écrivait dans *l'Economiste français* du 15 novembre 1885: « A côté des aliments parmi lesquels les aliments azotés, tels que la viande et le pain, produisent surtout la force nécessaire au travail musculaire, l'homme a besoin de stimulants: thé, café, boissons fermentées et distillées. Mieux on se nourrit, moins on est obligé de recourir au vin, à la bière et à l'alcool... Le vin est la boisson stimulante par excellence; il est sain et généreux. Si l'ouvrier trouvait partout le vin à 0 fr. 60 le litre, il renoncerait à l'eau-de-vie... Le vrai remède à l'alcoolisme, c'est le pain, la viande et le vin à bon marché. »

Or le vin est aujourd'hui, non pas à 0 fr. 60; mais à 0 fr. 30. Il a été à 0 fr. 20. L'ouvrier n'a pas renoncé à l'eau-de-vie.

Dans l'un des articles sur l'alcoolisme qu'il publia dans *l'Echo de Paris*, M. Jules Lemaitre reproduisit une lettre fort curieuse d'un ouvrier cordonnier. J'en détache ces passages:

« Vous préconisez les cafés et restaurants de tempérance à bon marché, où l'ouvrier pourra se nourrir sainement au prix le plus minime; eh bien ! Monsieur, permettez-moi de vous dire que, le jour où il y aura de ces restaurants à profusion dans Paris, il ne se sera jamais consommé autant d'apéritifs et d'absinthe.

« Ceci me conduit à vous dire, bien respectueusement, que vous ne connaissez pas l'ouvrier. Il est bien certain que l'ouvrier qui a un travail assuré, qui ne subit dans sa partie que peu ou pas de chômage, et qui a charge de femme et enfants, ou de père et mère, ayant la chance d'avoir une ménagère sérieuse et économe, celui-là profitera de votre œuvre. Mais, malheureusement, ce n'est que l'infime minorité. L'autre partie, qui chôme, faute de travail, six mois sur douze, qui, par ce seul fait, est toujours dans la misère, profitera aussi de vos restaurants à bon marché, mais en sens inverse de ce que vous espérez.

« Prenons un atelier de cordonnier. Je prends celui-là parce que je suis cordonnier. La majorité dira: — Je mange au restaurant à bon marché, où on boit de la bière et de l'eau, parce que ça me permet de boire deux bleues. Je dépense 1 fr. 25 ailleurs sans mon absinthe. Là, je dépense quinze sous; je bois deux absinthes à trois sous; ça fait 21 sous. Je boirai un verre de bière en sortant de la crèche. Ça fera 25 sous tout pareil. Je me serai bien calé. »

C'est très exact. J'ai pu observer pendant tout le temps que j'ai fonctionné un restaurant d'abstinence totale, et je n'obtenais pas des résultats tout à fait contraires à ceux qu'on en attendait.

Je m'empresse d'ajouter que le restaurant de tempérance, comme l'ont défini Mme et M. le Dr Legrain dans leur petit livre, *la Réforme du Cabaret et les Restaurants de tempérance*, et comme ils l'ont réalisé durant trois années, rue Saint-Bernard, est toute autre chose. Pour eux, le restaurant de tempérance n'est plus seulement un réfectoire économique d'où l'on exclut l'alcool, c'est le home collectif, un lieu de sociabilité, où l'on vit, en un mot le complément de l'Université populaire, l'embryon du Palais du Peuple. Dans leur restaurant, on est aimable, fraternel, gai, il y a une bibliothèque, on y cause. Il agit donc bien moins par le bon marché et la qualité de la nourriture, l'interdiction de l'alcool, que par l'ambiance familiale, la propreté qu'on y entretient et la beauté qu'on s'efforce d'y mettre. Il est « automatiquement éducateur », « didactique par les yeux ». Il ne nourrit pas seulement, il élève. « Le beau, disent justement Mme et M. Legrain, suggère l'idée et le goût du beau; la propreté impose la propreté; le beau matériel et le beau moral ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Le peuple, l'homme le plus simple a plus qu'on ne croit l'appétence du

beau et du bien. Plus qu'on ne pense, il jouit en face de ce qui est bien, il vibre en face de ce qui est beau, il souffre de ce qui est laid et mal ».(1)

A Rouen, les ouvriers du port qu'on nomme les « soleils » gagnent 3 fr. par jour en moyenne. Là-dessus, ils dépensent quatre à huit sous pour se nourrir, et le reste passe en eau-de-vie. Si bas que soit le salaire, il ne saurait donc l'être assez pour empêcher l'ivrognerie habituelle. Mais, parfois, un salaire très bas et un labeur rude et prolongé sont des freins. Dans ces métiers, l'autorité du patron est plus grande, son intérêt est d'avoir des ouvriers tempérants, et il exige la sobriété. Toutefois, il n'en est pas toujours ainsi. Les patrons débitants de boissons ne sont pas rares. J'extrais encore ceci de la lettre d'un ouvrier cordonnier publiée par M. Jules Lemaitre :

« Il faut bien le dire, le patron a intérêt à ce que l'ouvrier vive, sachant parfaitement qu'avec ce vice il est toujours sans argent; et il le tient par là en lui faisant faire son travail pour un prix si dérisoire que vous ne vous en faites pas la plus petite idée. Voulez-vous une preuve? Chez Messieurs X..., fabricant de chaussures, rue Z..., un contremaître de la maison est marchand de vins dans une maison attenante à la boutique avec l'autorisation des patrons. Ce monsieur vend toute espèce de liquide aux ouvriers. Et remarquez qu'il est formellement défendu de sortir pendant les heures de travail. Il apporte les boissons à ces malheureux qui quelquefois se précipitent de faire une paire ou deux de chaussures pour tourner de l'argent: car le contremaître ne fait pas crédit. Et remarquez qu'il y a près de cinq cents ouvriers dans cette maison ».

Pour ma part, je connais un gros patron ébéniste du quartier de Charonne qui est établi marchand de vins. Naturellement, ses ouvriers sont tenus d'entrer et de sortir par la boutique. Malgré toutes les lois de défense contre le truck-system, j'ai connu également plusieurs patrons imprimeurs qui s'entendaient avec des cabaretiers et confiaient directement à ces singuliers banquiers la paye de leurs ouvriers.

Heureusement, ce sont des exceptions, surtout dans la grande industrie. Un industriel de Rouen disait au Dr Brunon :

« L'alcoolisme est une cause capitale d'infériorité pour l'industrie française. Elle tend à la ruine du patron et au chômage de l'ouvrier. L'ouvrier, sous l'influence de l'alcool, produit moins tous les ans. Par suite du chômage, il touche moins; il

(1) M^{me} et M. le Dr Legrain ont installés depuis, et d'après les mêmes principes un nouveau restaurant de tempérance 99 Avenue Ledru Rollin.

dépense au cabaret une partie de sa paye : il y a donc appauvrissement pour lui. Le patron, par suite du chômage de l'ouvrier, a plus de peine à faire exécuter les travaux en temps utile. Ils lui coûtent plus cher : il y a donc réduction des bénéfices. Mon industrie a perdu la moitié de ses fabriques, dont le produit a été remplacé par une importation équivalente de produits étrangers obtenus à bas prix, grâce à la différence de main-d'œuvre. »

Un autre concluait : « Il n'y a plus de bons ouvriers. Tous boivent. Ils sont plus payés qu'autrefois, ils travaillent moins et moins bien. Tous sont des ivrognes. Toute la question sociale est dans l'alcoolisme des ouvriers ». Celui-là exagérait. C'est ce que lui eût remontré aisément M. Harduin qui, dans un article du *Matin*, écrivait naguère, au sujet de l'opposition énergique que les ouvriers australiens, américains, anglais font aux ouvriers chinois :

« Pourquoi ? Oh ! c'est bien simple. Toutes les qualités, toutes les vertus que l'on recommande à l'ouvrier européen, l'ouvrier chinois les possède à un haut degré.

« Il est sobre, économe, travailleur, se contente de peu, est soumis, à la condition qu'on respecte les engagements pris envers lui, n'éprouve le besoin d'exercer aucune revendication, reçoit le salaire convenu et s'en déclare satisfait.

« Une perle, comme vous voyez. Or, c'est précisément parce qu'il n'a aucun des défauts de l'ouvrier européen que celui-ci ne veut de l'ouvrier chinois à aucun prix.

« Il ne tient pas à souffrir de la comparaison, estimant d'ailleurs que les défauts ont du bon. La preuve en est qu'on le paye plus cher que le Chinois et qu'il est arrivé à traiter avec son patron d'égal à égal. Il n'en serait pas là s'il n'avait eu que des qualités. »

*
**

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur ce qu'on a appelé l'enseignement anti-alcoolique. En général, l'ouvrier n'ignore pas que l'alcool, personnellement, lui fait du mal. Et c'est si vrai, qui lui arrive de commander, au lieu d'une absinthe, une « correspondance pour Charenton. » Sa vie est trop triste pour qu'il y lienne beaucoup ; s'il trouve dans l'alcool une heure de joie et d'oubli, il accepte par avance d'en payer le prix, et il se sou-

Dieux
cie fort peu de ce que deviennent son foie, ses reins, son estomac et son cerveau.

Nous devons en convenir, cet enseignement est souvent puéril, et quelquefois immoral. Par exemple, les affiches anti-alcooliques — ne parlons pas du texte — sont presque toujours d'une laideur à faire pleurer. « Quand on a vu cela, me disait un jour un camarade, on va se consoler en prenant une absinthie. »

Prenons garde! Toutes ces questions sont infiniment complexes et délicates. Soyons persuadés que ce qui abaisse, diminue, affaiblit, les procédés mécaniques, les suggestions, les prosélytismes imprudents, les exagérations de l'idée fixe vont contre le but.

Ne biaisons pas. Abordons franchement le problème.

Au nom de quoi veut-on que l'ouvrier se prive de la seule joie qu'on lui ait laissée? Au nom de qui lui commande-t-on de travailler? Les dieux sont désespérément vides. La civilisation n'est pas pour lui, c'est lui qui est pour la civilisation; il est sacrifié quand il devient inutile. Il sait pertinemment que la misère, d'incessant labeur, n'aura aucune compensation terrestre, et que l'or est un dieu implacable. Il sait que plus que les prescriptions de la morale ne sont que les supports nécessaires d'une société dont il ne peut souhaiter la conservation. Que lui importent, et vos exhortations de moralistes, et vos prévisions menaçantes d'hygiénistes et de médecins! Peuvent-elles diminuer le taux croissant des suicides? Non, n'est-ce pas? Eh bien, elles ne sauraient avoir plus d'effet sur l'alcoolisme.

Est-ce à dire qu'il faut se croiser les bras? Nullement. Mais l'alcoolisme n'est pas un accident, c'est la conséquence de notre grande crise morale et sociale. Ce n'est pas, entendons-nous, une question économique seulement, comme l'affirment les socialistes, c'est toute la question morale de ce temps, et par là, l'une entraînant l'autre, toute la question sociale. Il y faut donc plus qu'une vague philanthropie, plus que de bonnes intentions, plus qu'un empirisme de spécialistes: il y faut une volonté profonde de l'ordre définitif, comme il peut être institué, dans les esprits et les institutions, par la liberté et la justice.

Oui, il est un enseignement anti-alcoolique que nous devons diffuser. Mais ce n'est pas celui qui se borne à exhiber des pièces anatomiques avariées ou à faire danser des cobayes intoxiqués. C'est celui qui fait appel à la solidarité de classe,

qui propose une civilisation à laquelle tous participeront, qui invoque un idéal. C'est celui que je vous demande d'approuver dans cette réunion et d'organiser dans toutes les sociétés anti-alcooliques.

Voici un exemple de ce qu'il faut dire, de ce qu'il faut commencer de faire.

Après Laveleye, Ad. Coste a dit : « J'estime à un minimum de 400 francs par an l'épargne qu'un ouvrier renonçant énergiquement et pour toujours à l'alcool pourrait réaliser facilement. En vingt ou vingt-deux ans, cela ferait un pécule qui ne serait pas moindre de 3.000 francs par individu. Les quatre millions d'ouvriers de l'industrie française se trouveraient à la tête d'un capital de 12 milliards de francs, c'est-à-dire que, syndiqués, ils pourraient conquérir la majorité dans les assemblées d'actionnaires et presque toutes les grandes industries du pays, chemin de fer, entreprises de transport, mines, forges, gaz, eaux, etc. » Et j'ajoute, si l'on ne se contente plus de l'épargne simpliste, si l'on s'organise dès maintenant et à mesure des forces, si l'on impose à l'Etat de respecter toute la liberté effective des associations, si l'on joint à l'épargne de l'abstinence les bénéfices de la production coopérative, les trop-perçus de la consommation coopérative, ce n'est pas en vingt ans que les ouvriers se rendraient maîtres de la situation économique, mais en huit, en cinq ans.

Voilà le but qu'il faut montrer. Cela peut réveiller l'âme populaire et lui donner une volonté, une discipline, un enthousiasme.

Certes, ce n'est pas tout. En s'élevant l'homme découvre d'autres espaces. Ayant établi la justice sociale, l'ouvrier connaîtra d'autres angoisses, il aura d'autres exigences. Mais s'il n'a pas le bonheur, il aura la dignité; s'il n'a pas le repos, il aura la noblesse, — et cela suffira pour le préserver des rechutes. On ne se propose pas de supprimer la souffrance, mais de l'ennoblir.

Il n'y a pas de fin à la tâche humaine; à tout le moins, celle qui nous sollicite est précise, impérieuse. Ne la différons pas, n'hésitons pas à l'entreprendre. Plus nous tarderons, plus elle sera difficile.

*
**

Je me résume.

L'alcoolisme est une maladie morale, et son remède est dans l'éducation.

L'alcoolisme est une maladie sociale, et son remède est dans l'ordre.

Les groupements ouvriers sont nécessairement éducateurs, et ils préparent l'ordre nouveau. Ils disciplinent l'individu, ils organisent la collectivité. Par ce qu'ils sont, essentiellement, ils font tout ce qui est à faire d'efficace contre l'alcoolisme.

Les syndicats ouvriers agissent en imposant de meilleures conditions du travail, en ségrégeant les retardés, les inadaptés, les dégénérés, le « résidu » en un mot, en rappelant dans leurs journaux les dangers de l'alcoolisme et qu'il est le pire obstacle à l'émancipation ouvrière, en donnant l'esprit de solidarité collective. — Ils agiront surtout, avec les associations de production, en supprimant le salariat, en organisant le travail. Les coopératives agissent en se substituant au petit commerce en faisant cesser ainsi ses excitations à boire, en répartissant les produits sains, au juste poids et au juste prix, en donnant à leurs membres l'esprit d'association et la conscience des devoirs nouveaux et des responsabilités qu'il comporte, en excluant les égoïstes, en conseillant la tempérance. — Elles agiront surtout en supprimant la concurrence et en organisant la consommation.

Les Universités populaires agissent par l'enseignement anti-alcoolique sous toutes ses formes, par les distractions élevées, en affinant le goût, en éveillant les curiosités intellectuelles. — Elles agiront surtout en formant l'âme de la démocratie et en organisant la liberté.

L'alcoolisme, au demeurant, n'est que l'aspect contingent d'un mal profond, qui n'a pas sa source dans l'alcool. L'alcoolisme n'est pas par l'alcool, il est par l'homme. Qu'on proscrive l'alcool, qu'on répète les lois et Dracon, l'ivrognerie disparaîtra peut-être, mais le mal se manifestera sous une autre forme, tout aussi nocive.

Les groupements ouvriers vont aux racines, en émancipant le peuple, en le libérant du salariat qui avilit, de la misère qui déprime, de l'ignorance qui rabaisse, de l'incertitude du lendemain qui affole, de l'irresponsabilité des pauvres, des esclaves et des brutes, du scepticisme et de la négation qui désespèrent. Ils élèvent l'âme, fortifient la volonté, élargissent l'esprit. Ils préparent des hommes qui ne seront plus les moyens d'autres hommes, qui ne seront plus les serfs de leurs instincts, des hommes qui n'auront plus besoin de craindre pour obéir, d'avoir faim pour travailler et d'être ivres pour ne plus souffrir de leur déchéance.

La solution du grave problème qui nous occupe est toute dans le développement des groupements ouvriers. S'ils font peu encore, c'est qu'ils ne peuvent pas beaucoup. Ils feront plus quand ils pourront plus. Il faut leur donner de la force.

Demain, toute la société sera ouvrière, les groupements ouvriers, hormis les syndicats, ne sont fermés à personne. C'est là qu'est la place de tous ceux qui, franchement, comme vous, veulent guérir notre société de l'alcoolisme.

Messieurs, il faut comprendre la démocratie, il faut s'assimiler au peuple, être avec lui, toujours, même dans ses égarements. Travaillons sans arrière-pensée à lui transférer les pouvoirs politiques, économiques, intellectuels. C'est à ce prix qu'on évitera les cataclysmes.

Sans doute, le peuple use mal des libertés, des puissances qu'il a déjà conquises. Laissons faire, il doit apprendre la liberté. C'est dans la liberté qu'est sa force. Ne soyons pas ceux qui veulent une démocratie à leur logique, qui ne font pas assez confiance à l'action libre des masses et qui sont trop sûrs de leurs personnels syllogismes.

Pour conclure, Messieurs, je vous demande d'adopter les vœux suivants :

1° Que tous les groupements ouvriers, syndicats, coopératives, universités populaires, etc., obtiennent au même titre que les sociétés reconnues d'utilité publique, sans condition, la capacité complète, juridique, civile et morale.

2° Que la patente commerciale ne soit pas appliquée aux Coopératives.

3° Que les universités populaires soient exonérées de toute imposition.

4° Que l'association sous toutes ses formes soit préconisée, appuyée par les sociétés anti-alcooliques.

G. DEHERME.